

Description du projet :

Projet		Commune		
CREATION D'UN FORAGE D'IRRIGATION		5 rue Saint-Laurent		
Parcelle		Coordonnée prévisionnelle en Lambert 93		
n°649c section A cadastre de La Villeneuve sous Thury		X (m)	Y (m)	Z (m NGF)
		<b>704 655</b>	<b>6 895 145</b>	<b>+128</b>

Les figures et les photos suivantes définissent l'implantation du forage et les surfaces qui sont prévus d'être irrigués.

Il est spécifié dans ce cadre que l'EARL possède 232 ha de parcelles agricoles (pacage 060002289, composé en 2020 d'avoine printemps, betterave, blé tendre d'hiver, chicorée, colza hiver, orge hiver, orge printemps, de prairie et jachère) sur la commune de La Villeneuve sous Thury mais seulement 40 ha (pour 20 ha d'endive et 20 ha de légume vert type haricot) sont prévu d'être mises en irrigation sur les parcelles situées à proximité du corps de ferme.

Cette irrigation doit permettre à l'EARL d'améliorer ces rendements pour passer à des exploitations légumineuses et les pérenniser. Notamment pour la mise en place de culture d'haricot vert, les industrielles « obligent » les agriculteurs à avoir à disposition de l'irrigation sans quoi ils ne peuvent obtenir de contrat.

L'amélioration des rendements et les rotations des cultures permettront également d'enrichir les terres et d'être vertueux dans la démarche.

Compte tenu que Mr Bertin dispose d'une seconde société, avicole cette fois-ci, avec 40 000 poules pondeuses, il souhaite également pouvoir utiliser ce forage pour l'alimentation en eau des poules, plutôt que de réaliser un second forage ou d'utiliser l'eau potable dont la distribution sur la commune de La Villeneuve-sous-Thury pourrait faire défaut avec les besoins de Mr Bertin.

La commune est en effet située sur un haut de plateau.

